

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL
Conseil d'établissement 2014-2015

Aux membres du Conseil d'établissement

CONVOCATION à la troisième réunion du Conseil d'établissement

LIEU : École internationale de Montréal secondaire, 11 Côte St-Antoine

DATE : Mercredi 29 avril 2015

HEURE: De 19h à 21h30

Tour de table

Isabelle Dumas - parent ÉIMS et représentante au comité de parents CSDM
Julie Duchesne - directrice ÉIM
Mylène Berthiaume - directrice adjointe par intérim ÉIMP
Luc Claude - directeur adjoint ÉIMS
Marie-Josée Leblanc - enseignante ÉIMP
Nataly Chantal – enseignante ÉIMP
Elie Dagenais - enseignant ÉIMS
Dominique Matte - enseignant ÉIMS
Luce Desranleau - technicien en documentation ÉIMS
Marie Claude Roy - AVSEC ÉIMS
Robert Desalliers - Technicien au SDG
Claudie Lévesque - parent ÉIMP et substitut au comité de parents CSDM
Julie Brosseau - parent ÉIMP
Christophe Cambon - parent ÉIMP
Adil Seif - parent EIMP (absent)
Dominique Caloz - parent ÉIMS
Stéphane Parent - parent ÉIMS- vice- président qui préside la rencontre
Pascal Beaudoin - parent ÉIMS
Séréna Byrnes - représentante des élèves ÉIMS (absente)
Loïc Beaudoin - représentant des élèves ÉIMS

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum)

La rencontre a débuté à 19h04. Le quorum est constaté.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité.

3. Nomination d'un gardien du temps

Mme Marie-Josée Leblanc se propose comme gardienne du temps.

4. Période réservée au public (10 minutes)

Aucun public.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 31 mars 2015 (5 min)

Une modification a été apportée à la page 7. La phrase a été complétée comme suit:
« ...pour toutes les activités inscrites au calendrier ».

Le procès-verbal est adopté.

6. Suivis au procès-verbal du 31 mars 2015 (15 min)

Les membres du personnel de l'école ont été sous le choc suite à la démission de Mme Dumas. Cette démission a suscité une réflexion au sujet du climat vécu lors des rencontres et à travers les interventions par courriel. Une lettre rédigée et signée par les représentants de l'école a été lue. La démission de M. Beaudoin a été demandée par les représentants de l'équipe-école. M. Beaudoin a mentionné ne pas vouloir quitter son poste.

Plusieurs membres du CÉ tiennent à ce que les réunions de déroulent dans le respect des règles de la régie interne. Un membre du CÉ mentionne qu'il est d'accord avec la demande de démission demandée à M. Beaudoin. Mme Dumas rappelle que nous avons des responsabilités statutaires. Mme Duchesne mentionne que la seule personne qui est autorisé à parler au nom du CÉ est la présidence.

La lecture de l'article 71 a été effectuée pour rappeler les responsabilités des membres : « *Les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté.* »

Un membre mentionne qu'il devrait y avoir discussion en grand groupe pour le choix des sujets à discuter au CÉ et que ceci ne devrait pas passer par des échanges courriels. La direction appuie cet élément et précise que le courriel devrait être utilisé seulement pour donner une consigne ou une information. L'important serait de remettre la confiance à l'ordre du jour pour obtenir un meilleur climat.

Un membre mentionne qu'il serait important d'avoir un OPP et non un « Club social » tel qu'il le désigne.

DÉCISION

7. Élections à la présidence du Conseil d'établissement (poste vacant) (15 min)

M. Parent mentionne qu'il ne désire pas assumer la présidence d'ici la fin de l'année et que par conséquent, une autre personne doit être élue parmi les parents. Un membre du CÉ demande le vote secret pour l'élection de la personne qui prendra le relais. Après des discussions, les candidatures de Mme Dumas et de Mme Lévesque sont suggérées. M. Dagenais mentionne qu'il préférerait que Mme Dumas reste pour marquer la continuité en tenant compte de la visite IB (14 et 15 mai 2015) et pour terminer l'année. Mme Caloz

mentionne que ça serait une bonne façon de partir sur une bonne base si Mme Dumas reprenait la présidence.

Après réflexion, Mme Dumas accepte de reprendre la présidence du CÉ pour la fin de l'année.

Mme Dumas est élue à l'unanimité.

Mme Lévesque propose d'effectuer un tour de table pour exprimer les raisons pour lesquelles chacun siège au CÉ. L'exercice a permis de démontrer que les membres sont de bonne foi pour le bien de l'école.

8. Examens électroniques (35 min)

Mme Duchesne demande de reconduire ce point pour le prochain CÉ. Pour le prochain CÉ, il faudra consulter le document contenant un résumé des changements et différents courriels concernant les examens électroniques. Un membre mentionne que 35 minutes ne sembleraient pas suffisantes.

9. Sorties éducatives, culturelles ou sportives et activités spéciales (2 min)

- 9.1 Service de garde
Rien à signaler
- 9.2 ÉIM primaire
Rien à signaler
- 9.3 ÉIM secondaire
Rien à signaler

10. Levées de fonds (2 min)

Rien à signaler.

11. Budget service de garde et frais chargés aux parents pour les élèves non réguliers (10 min)

Le service de garde recevait des subventions généreuses lorsqu'il y avait plus de 200 inscriptions. Cette dite subvention a été coupée. Il y a eu une baisse de la clientèle inhabituelle. À ceci s'ajoute une coupure de l'allocation de base. À cause de ces derniers éléments, il y aura un déficit d'environ 15 000 à 18 000\$ à la fin de l'année. Les frais de 8\$ débiteront en septembre. M. Robert propose d'augmenter le tarif pour la fréquentation sporadique. Un membre propose un prix de 10\$. À ce prix, il faut ajouter le montant de 2,50 pour l'heure du dîner.

Le tarif de 10\$ pour la fréquentation sporadique est approuvé.

12. Point statutaire sur la réussite scolaire (15 min)

Un membre propose d'ajouter un point concernant la réussite scolaire à l'un des ordres du jour d'ici les trois prochaines réunions. Un autre membre seconde la proposition. Le vote secret a été demandé concernant l'ajout de ce point à l'un des deux prochains ordres du jour.

La proposition a été acceptée à la majorité.

CONSULTATION/ DISCUSSION

INFORMATION (30 min)

13. Exposition 6^e année (retour)

Point rapporté au prochain CÉ

14. Mot des organismes et délégués aux différentes instances

14.1 Conseil étudiant

Point rapporté au prochain CÉ.

14.2 Fondation

Point rapporté au prochain CÉ.

14.3 OPP

Point rapporté au prochain CÉ.

14.4 Comité de parents de la CSDM

Point rapporté au prochain CÉ.

14.5 Comité de quartier

Point rapporté au prochain CÉ.

14.6 Comité des usagers du service de garde

Point rapporté au prochain CÉ.

VARIA (5 min)

15. Objets perdus (point reporté)

16. Correspondance (point reporté)

17. Modification de la date de rencontre en juin

Le CÉ de juin aura lieu lundi 1^{er} juin.

18. Levée de la séance

La séance est levée à 22h05.